



Febelgra
united in
graphics

n°09

FIRST

oct 2023

Bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl

IMPRESSION

Intergraf conference

PrintmediaCoaching

édition



- 3**
Édito
- 4**
Intergraf Director's Conference
- 5**
Les Impressionneurs : les premiers chiffres
- 6**
PrintmediaCoaching
- 8**
Le Service Collecte des Déchets Dangereux s'étend en Wallonie
- 10**
Congé éducation
Loi AIP 2023-2024
- 11**
E-invoicing
- 12**
Nouveau membre : Print4U
- 13**
La question du mois
- 14**
Activités
- 15**
En bref
- 16-17**
Update chiffres
- 18**
Pub
- 19**
Focus sur le papier: Olin design
- 20**
Partners in Creativity



First Impression est le bulletin mensuel de la fédération des industries graphiques asbl
www.febelgra.be
 Suivez-nous sur les médias sociaux :



www.linkedin.com/company/febelgra
www.facebook.com/febelgra
www.instagram.com/febelgra

Rédaction Kelly De Meuter - Kelly Ciancimino - Marisa Bortolin - Jeroen Van Eetvelde - Marc Vandenbroucke

Adresse Febelgra asbl, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles - T + 32 2 680 06 68 - info@febelgra.be

Impression Antilope De Bie Printing

E.R. Marc Vandenbroucke, Place du Champ de Mars 2, 1050 Bruxelles - Membre de l'Union des Éditeurs de la Presse Périodique asbl

ÉDITO

Des besoins en matière de formation

Marc Vandenbroucke – Directeur Général

Le fait que notre secteur ait connu une baisse significative de l'emploi au cours des dix dernières années est une évidence. Alors que le secteur graphique au sens large comptait encore 12.664 travailleurs en 2012, il n'en comptait plus que 8.075 en 2022. Même si cette année affiche une certaine stabilisation depuis tout un temps.

Le besoin en personnel bien formé reste néanmoins fort élevé. Le vieillissement de la main d'œuvre au sein du secteur y est lié, mais les défis de l'industrie graphique le sont également. La numérisation a conduit à un passage des méthodes d'impression traditionnelles aux technologies numériques, réduisant ainsi la demande d'impression traditionnelle. Simultanément, le besoin de solutions d'impression innovantes et de produits graphiques

de haute qualité continue de croître. Cela nécessite une nouvelle génération de graphistes familiarisés avec les dernières technologies et tendances du secteur.

De plus, la durabilité et les pratiques de production respectueuses de l'environnement sont plus importantes que jamais. Cela nécessite également une main-d'œuvre bien formée, capable d'implémenter et de préserver de telles pratiques.

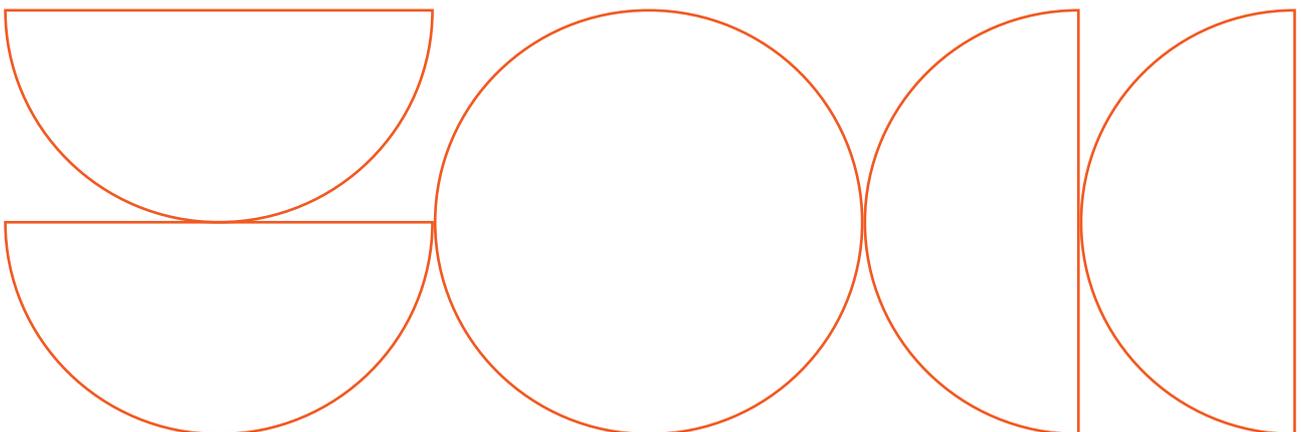
Parallèlement, les métiers d'imprimeur et de finisseur d'impression de l'enseignement traditionnel flamand passent de l'enseignement secondaire technique à l'enseignement professionnel.

Et qu'en est-il de la formation des demandeurs d'emploi ? En Flandre, les demandeurs d'emploi ne peuvent uniquement s'adresser, à l'heure

actuelle, qu'au VDAB-Turnhout. Ce n'est évidemment pas une bonne chose. La Wallonie et le Forem semblent faire mieux dans tous les domaines ; même si l'emploi y est beaucoup plus faible.

Afin de mieux répondre à la demande de personnel qualifié, une offre de formation plus élevée, comme celle du VDAB, doit être proposée aux demandeurs d'emploi. Nous pensons qu'il est grand temps de concrétiser cette demande avec nos partenaires de chez GRAFOC et d'autres parties intéressées. Si vous, en tant que lecteur et qu'acteur du secteur graphique, souhaitez nous faire part de vos souhaits et doléances dans ce domaine, nous sommes à votre écoute.

Nous vous souhaitons une agréable lecture de votre First Impression.



ACTUA

Intergraf directors' conference 2023

La conférence annuelle des directeurs d'Intergraf a eu lieu le 4 septembre. Intergraf est le représentant européen de toutes les fédérations sectorielles nationales. La réunion annuelle rassemble les responsables de ces fédérations dans le but de partager leurs idées, leurs meilleures pratiques ainsi que leurs perspectives. Parmi les sujets abordés, en plus de ceux repris ci-dessous, citons l'empreinte CO2 de l'impression, les notices médicales, la réglementation européenne sur la déforestation, etc. Febelgra était également présente et vous présente un bref aperçu de deux temps forts de cette conférence.

Initiative suédoise pour la promotion de l'utilisation des livres scolaires

Eva Glückman de Grafiska, la fédération suédoise de l'industrie graphique, nous a éclairé par rapport à ce qui se passe en matière d'utilisation des manuels scolaires.

L'utilisation de tablettes à des fins d'apprentissage est très répandue dans ce pays depuis plus de 10 ans. Les élèves utilisent déjà des outils numériques à un très jeune âge, avant même d'apprendre à écrire avec un stylo...

Parallèlement, on constate que le niveau de lecture des enfants a fortement baissé et continue de baisser. Les faits et les chiffres suivants ont suscité l'inquiétude du ministre suédois de l'Éducation :

- 1,4 million de Suédois ont des problèmes de lecture.
- La Suède se situe en queue de peloton en ce qui concerne la préparation des jeunes à la lecture.
- Selon PISA¹, le plaisir de lire garantit un niveau élevé de compréhension écrite.
- La compréhension de la lecture

est la base pour pouvoir faire face à l'enseignement

- L'enquête PISA de 2018 a montré que les jeunes Suédois de 15 ans lisent en moyenne moins d'une demi-page par jour.

C'est pourquoi le gouvernement a décidé de s'écarter de l'approche numérique unilatérale et de réintroduire (à ses côtés) les manuels scolaires traditionnels à partir de cette année scolaire. Le plan consiste à prévoir un investissement permettant à chaque élève de disposer au minimum d'un manuel scolaire par domaine d'apprentissage (matière). Dans ce contexte, le gouvernement prévoit un budget de 58 millions d'euros pour 2023 et de 44 millions d'euros pour 2024. Les écoles seront alors obligées d'investir le même montant dans les manuels scolaires afin d'atteindre l'objectif ultime : un livre par matière et par élève. C'est là également que le bât blesse, car il n'est pas encore certain que le gouvernement tienne ou pourra effectivement tenir ses promesses budgétaires.

Mais c'est une donnée totalement intéressante. Je me demande si et quand d'autres pays suivront cet exemple.



Les Impressionneurs

Bien entendu, les Impressionneurs ne pouvaient pas manquer à l'appel de cet événement. Notre campagne pro-impression a été présentée en détail aux collègues des autres fédérations sectorielles européennes. L'explication du pourquoi, le démarrage et les plans futurs autour de cette campagne ont été suivis avec grand 'Intérêt'. Le court-métrage de la campagne télévisée a également été fortement apprécié, même si le voice-over anglais n'était pas disponible. Le message est tout de même passé et a suscité des discussions quant à l'utilité de la campagne au sein de son propre pays. À suivre.

➔ **Des questions ?** Contactez marc.vandenbroucke@febelgra.be



¹ PISA est une enquête comparative internationale menée à l'initiative de l'OCDE auprès d'élèves âgés de 15 ans.

LES IMPRESSIONNEURS

Les premières impressions

Cela fait à présent quelques semaines que les Impressionneurs ont été lancés. Il est temps de faire le point sur notre avancée. Les chiffres suivants sont plutôt réjouissants notamment parce que la construction d'une nouvelle marque et d'une nouvelle notoriété n'est pas une mince affaire. Il est important de reconnaître

qu'il existe encore une marge d'amélioration, et nous y travaillons actuellement, en collaboration avec l'agence publicitaire Hotel Hungaria. Cela s'applique également à la préparation de nos prochaines actions en 2024. Restez à l'écoute ! Voici les premiers chiffres :



Spot
télévisé

13.700
visites du
site Web

Chaînes RTL
786.990

télespectateurs ont vu le
spot en moyenne **4,3 x**

Chaînes VTM
1.426.784

télespectateurs ont vu le
spot en moyenne **2,8 x**



1400
demandes
de poster
personnalisé

Impressionneurs.eu
2.700

11.000
Indrukmakers.eu

2500
vues sur
Youtube

FR 515
NL 2.031



11 journaux
quotidiens et
hebdomadaires

avec 17 insertions

Et ce n'est que le début. Avec pour mot d'ordre 'Tout peut toujours être amélioré', nous comptons encore et toujours sur vous pour contribuer à faire connaître davantage 'Les Impressionneurs'. Partagez-les sur votre réseau professionnel et personnel, publiez-les sur votre site Web et encouragez tout le monde à faire imprimer leur affiche. De nombreux membres ont déjà montré le bon exemple. Un tout grand 'Merci' à vous tous d'ailleurs !

SOCIAL

PrintmediaCoaching, connecter la communication sur le lieu de travail

Votre tout nouveau collaborateur démissionne au bout de deux semaines. Vous sentez une tension négative sur le lieu de travail mais vous n'arrivez pas à cerner exactement pourquoi. Votre collaborateur expérimenté commet plus fréquemment des erreurs ces derniers temps. Bref, tout ne se déroule pas comme vous le souhaiteriez.

En plus d'un portail d'emploi, PrintmediaJobs offre de différents services aux entreprises dont notamment le PrintmediaCoaching qui est engagé en faveur de l'emploi durable.

L'intégration de nouveaux collaborateurs est extrêmement importante pour contribuer à un emploi durable. Un mentor désigné (parrain ou marraine) au sein de l'entreprise y contribue parfaitement. Mais le coaching va un pas plus loin et s'adresse aux nouveaux employés ainsi qu'aux employés expérimentés.

En tant que partenaire neutre, ils les guident sur le lieu de travail pendant une durée pouvant aller jusqu'à cinq mois et déchargeons ainsi les entreprises grâce à nos connaissances professionnelles. Nous avons interrogé trois entreprises par rapport à leurs expériences.



Henk Van der Beke,
coach

Albe De Coker Group

Le directeur des opérations, Patrick Leus, est un adepte depuis le début. "Cela nous apporte de nombreux avantages. Nous manquons souvent de temps et de connaissances, alors que l'encadrement et le bien-être du collaborateur sont très importants. Un partenaire externe comme GRAFOC qui connaît le secteur nous met en confiance et nous constatons également des résultats concrets.

Grâce à l'accompagnement de Henk Van der Beke sur le lieu de travail, les chances d'intégration augmentent car le poste approprié est attribué à la bonne personne.

Notre objectif est d'offrir en standard à chaque nouveau collaborateur un programme de coaching. Chaque personne a sa propre culture et il est important d'en tenir compte" explique Patrick, "Cela ne fait qu'augmenter les chances de réussite".

Antilope De Bie Printing

Grâce au Jobmatching, Grafoc met un ambitieux demandeur d'emploi du secteur des médias imprimés en relation avec Antilope De Bie à Duffel. Le fait de le lier à un programme de coaching est une étape logique du processus.

Werner Van De Weyngaert, directeur de production confirme : "GRAFOC est le partenaire idéal. Leur connaissance des entreprises, du secteur et leur transparence inspire la confiance. Il en est de même du taux de réussite élevé. L'échec est possible et autorisé, mais ce n'est pas le but recherché.

Un de nos nouveaux collaborateurs a parcouru tous les aspects de la finition d'impression car nous recherchions un finisseur d'impression polyvalent. Cet accompagnement lui a permis d'indiquer rapidement ses préférences. De cette façon, il a également fait plus rapidement la connaissance de toutes les équipes au sein de l'entreprise, ce qui a facilité son intégration. Après une formation interne, il travaille désormais en toute autonomie sur le Stitchmaster".





Werner considère que l'accompagnement sur le lieu de travail est positif. Il manque de temps pour le faire lui-même. Le chef d'équipe joue également un grand rôle. C'est pourquoi Henk s'adresse aux collaborateurs, aux responsables d'équipe, aux responsables RH et/ou au directeur.

L'allongement de la période de coaching de trois à cinq mois est un bon point d'amélioration, car ce temps est souvent précieux. Le jobmatching est un accord gagnant-gagnant pour les deux parties. J'espère que d'autres candidats suivront cette voie à l'avenir".

Pikt-O-Norm

L'entreprise Pikt-O-Norm de Merksem, active dans la production d'étiquettes de sécurité, a également lancé son premier trajet de coaching en 2022. Le chef d'équipe a bénéficié d'un accompagnement en matière de communication et de leadership. Un deuxième collaborateur a suivi peu après.

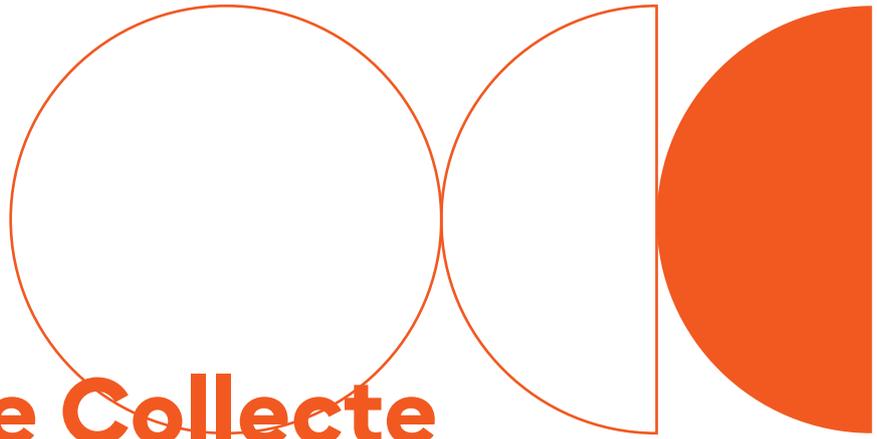
Le directeur Jim Maes s'est rapidement prononcé en faveur du lancement du premier trajet : "Je consulte systématiquement Henk au sujet de l'évolution, sans avoir besoin de connaître tous les détails des entretiens individuels avec les collaborateurs. Il me donne des astuces et des conseils que j'applique également pour améliorer la communication interne". Et les collaborateurs le vivent également comme une expérience très positive et instructive. Le coach Henk leur propose des exercices de réflexion et d'autoréflexion en préparation de la prochaine séance de coaching.

En savoir plus ?

Visitez le portail PrintmediaJobs :

1. **Postes vacants:** Consultez tous les offres d'emploi, stages, intérim, freelance, ...
2. En tant qu'entreprise graphique, publiez vos offres d'emploi, stages, intérim, freelance, ... gratuitement pour les entreprises de la CP 130 et seulement € 95 pour les autres.
3. **Jobmatching:** vous recherchez un emploi ? Téléchargez votre CV et nous nous en chargeons.
4. **Stage:** Vous recherchez un stage ? Consultez notre base de données de 160 entreprises de stage reconnues. Vous souhaitez également devenir une entreprise de stages reconnue ? Faites-le c'est gratuit !
5. **Coaching:** Jusqu'à 5 mois de coaching en milieu de travail pour un emploi durable en période de pénurie de main-d'œuvre.

➔ **Des questions ?** Contactez printmediajobs@grafoc.be



Le Service Collecte des Déchets Dangereux s'étend en Wallonie

Comme annoncé il y a peu par le biais de notre newsletter, nous avons étendu notre collaboration avec notre partenaire Veolia Belux sur l'ensemble du réseau belge. Nous tenions à collaborer avec un partenaire unique en Belgique. Vu que Veolia Belux gère les collectes de produits dangereux depuis plusieurs années pour nos membres à Bruxelles et en Flandre sous le nom de ASW-Febelgra nous lui avons attribué l'abréviation SCDDW-Febelgra (le Service Collecte des Déchets Dangereux en Wallonie).

Pourquoi Veolia Belux ?

Veolia Belux est l'un des leaders mondiaux du traitement, du recyclage et de la valorisation des déchets dangereux et de la dépollution des sols. Le groupe a pour ambition de devenir l'entreprise de référence de la transformation écologique. Il est donc le partenaire idéal pour notre secteur.

Le terme 'déchets dangereux' couvre de nombreux types de déchets. Peinture, encre, colle, aérosols : le point commun de ces déchets est qu'ils doivent être triés, collectés et traités avec le plus grand soin. Veolia **Belux dispose d'une solution spécifique pour traiter chaque type de déchets, quelle que soit la quantité.** Nous livrons votre/ vos conteneur(s) et/ou fût(s) où vous le souhaitez, les collectons (sur demande), et nous traitons les déchets.

Grâce à un prétraitement spécifique, les déchets dangereux sont rendus inoffensifs chez Veolia Belux. Ensuite les matières premières sont triées au maximum. Ce qui peut servir de matière première secondaire est utilisé à cette fin. Le reste est incinéré avec valorisation énergétique, la chaleur dégagée servant de source d'énergie alternative pour produire de l'électricité.

À quel type d'entreprise graphique ce service s'adresse-t-il ?

Ce service s'adresse **autant aux petites qu'aux grandes entreprises graphiques.** Nous proposons une solution adaptée pour toute taille d'entreprise.

Quels sont vos avantages en tant que membre SCDDW-Febelgra ?

- Vous bénéficiez d'un **tarif préférentiel** en tant que membre SCDDW-Febelgra.
- Les prix sont **négociés annuellement** par Febelgra auprès de Veolia Belux en fonction des volumes de l'année écoulée. Donc au plus nous grandissons en termes de nombre de membres et de volumes, au plus nous atteindrons des tarifs avantageux
- Veolia Belux se charge de l'évacuation rapide et légale de vos déchets, ceci en **répondant aux exigences environnementales les plus strictes.**
- Vous louez ou achetez des conteneurs adaptés à chaque flux de déchets dangereux.
- Vous déterminer la **fréquence des collectes** nécessaires pour votre entreprise. Il n'y a donc pas d'enlèvements ou de volumes minimum par an obligatoires.



Comment devenir membre SCDDW-Febelgra ?

- Contactez sans plus attendre Marisa Bortolin. Si vous le souhaitez, nous vous aidons à faire une comparaison de prix avec ceux de votre collecteur actuel en fonction de vos volumes de déchets
- Remplissez le contrat SCDDW-Febelgra. Il consiste en un contrat reprenant la confirmation de la prise de connaissance du système de collecte, des conditions d'acceptation, du tarif et de l'utilisation du bon de commande.
- Remplissez le mandat de domiciliation européenne SEPA CORE.

Votre contrat SCDDW-Febelgra est signé ? Voici les prochaines étapes :

- Faites parvenir votre formulaire de demande de collecte personnalisé par mail ou par téléphone auprès de Veolia Belux.
- Vous recevez la confirmation de la date de votre collecte => endéans les 10 jours ouvrables.
- La facturation se déroule le mois suivant votre collecte.
- La facturation de la location de vos conteneurs est trimestrielle.
- Le paiement de vos factures se fait par domiciliation.
- Nous vous faisons parvenir aussitôt vos certificats environnementaux.
- Nous nous chargeons annuellement du remboursement de vos primes Valipac et Valorlub lorsque vous répondez aux critères attendus pour y avoir droit.

- Nous sommes à votre écoute et, en collaboration avec notre personne de contact chez Veolia Belux, nous pouvons vous aider à optimiser le nombre de conteneurs par rapport aux besoins de votre entreprise.
- Vous recevrez des conseils d'experts sur le choix du conteneur adapté chaque flux de déchets dangereux.

Agissons ensemble en collaboration avec Febelgra & Veolia Belux pour une gestion sûre, efficace et durable.

➔ **Des questions ?** Contactez marisa.bortolin@febelgra.be

SOCIAL

Congé éducation payé / formation professionnelle

Les travailleurs du secteur privé peuvent, sous certaines conditions, combiner travail et formation tout en conservant leur salaire.

Les employeurs ont la possibilité d'introduire une demande de remboursement des heures de congé-éducation/congé de formation avant une certaine date. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des différentes dates limites de dépôt par région.

FOREM



WSE-loket



MonBee



➔ **Des questions ?** Contactez Kelly.ciancimino@febelgra.be

Date limite de soumission & demande année scolaire 2022-2023

	DATE LIMITE DE SOUMISSION	SUR QUELLE PLATE-FORME DOIS-JE INTRODUIRE MA DEMANDE ?
Bruxelles-Capitale	Entre le 1/09 et le 31/12/23	MonBEE via Bruxelles Economie et Emploi cellule Congé-éducation payé
Région wallonne	Jusqu'au 31/03/2024	Plate-forme du Forem
Région flamande	Au plus tard 3 mois après le début de la formation	WSE-loket Departement Betaald Educatief Verlof

Publication de la loi sur l'accord interprofessionnel 2023-2024

Dans l'édition du mois d'avril 2023 du First Impression, un article entier avait été consacré sur l'accord interprofessionnel en pratique. La loi étant enfin publiée, nous vous proposons à nouveau un bref aperçu des mesures qu'elle contient.

Prolongation des heures supplémentaires fiscalement avantageuses

- De 130 à 180 heures.
- Pour la période allant du 01.07.2023 au 30.06.2025.
- Pour les employeurs : exonération partielle du paiement du précompte professionnel.
- Pour les travailleurs : réduction du précompte professionnel.

Prolongation des 120 heures de relance

- 120 heures de relance.
- Pour la période allant du 01.07.2023 au 30.06.2025
- Ouvriers et employés de tous les secteurs.
- Pas d'octroi de repos compensatoire ni de sursalaire.
- Exonération des cotisations sociales (ONSS)
- Ne sont pas soumises à l'impôt des personnes physiques et le travailleur ne paie pas de précompte professionnel.
- Ne sont pas prises en compte dans la limite interne des heures supplémentaires (143 heures)
- L'accord écrit du travailleur ainsi qu'une annexe au contrat (valable pour une période de 6 mois) sont requis.

Prolongation de la prime à l'innovation

- Pour la période 2023-2024.
- Accordée et payée par l'employeur à ses travailleurs créatifs.
- Exonération totale de cotisations sociales et d'impôts pour l'employeur et le travailleur.

L'article intégral de l'édition du mois d'avril est disponible ici.



➔ **Des questions ?** Contactez Kelly.ciancimino@febelgra.be

COMMERCIAL

Préparez-vous à l'e-invoicing

La numérisation approche à grands pas. La facturation électronique devient de plus en plus la norme et offre de nombreux avantages. Tôt ou tard, elle deviendra obligatoire pour les transactions B2B. De quoi s'agit-il exactement et comment y préparer votre entreprise ?

Qu'est-ce que l'e-invoicing ?

L'e-invoicing ou facturation électronique est la numérisation et l'automatisation de l'ensemble de votre processus de facturation. La facture classique est remplacée par une facture établie, envoyée et reçue dans un format structuré qui permet son traitement automatique et électronique dans le système de votre propre entreprise et dans celui de votre client.

La facturation électronique va bien plus loin que l'envoi d'un courriel avec une facture PDF en pièce jointe. L'innovation de la facturation électronique réside dans le fait que le système qui établit et envoie la facture et le système qui reçoit la facture du client sont entièrement compatibles entre eux et 'communiquent' sans aucun effort. Il s'agit du réseau Peppol, Pan-European Public Procurement On-Line. Peppol fonctionne comme une passerelle numérique entre les fournisseurs et les clients. De plus, la facture est établie dans un format électronique 'intelligent' selon la norme XML Peppol bis qui permet une lecture directe et immédiate et le traitement dans le programme comptable de l'expéditeur et du destinataire. Cela facilite et accélère le paiement des factures

électroniques et devrait normalement vous permettre de connaître à tout moment la situation financière de votre entreprise dans tous les domaines, en temps réel. En d'autres termes, il s'agit d'un processus de facturation entièrement automatisé.

Cela présente à son tour plusieurs avantages :

- le risque d'erreurs est pratiquement nul ;
- une simplification administrative significative, une réduction des charges et un gain de temps ;
- un échange sécurisé des factures, le fournisseur est validé dans le système ;
- une amélioration significative de l'efficacité du traitement des factures, il n'y a plus de traitement manuel requis ;
- une conformité automatique avec les réglementations fiscales ;
- les factures sont cryptées ce qui contribue à éliminer le risque de fraude à la TVA ;
- la protection de la vie privée car aucune intervention humaine n'est requise ;
- les factures arrivent directement dans le logiciel de votre comptable.

Obligatoire à partir de quand ?

La Commission européenne a l'ambition de faire de la facturation électronique le mode de facturation le plus répandu dans toute l'Europe et travaille à un projet de loi, ViDA, VAT in the Digital Age, qui vise à imposer la facturation électronique pour les transactions B2B. Le gouvernement belge soutient cet objectif et souhaite passer à une facturation entièrement numérique (B2G et B2B). L'introduction sera progressive et échelonnée afin d'étendre l'impact sur le monde des affaires dans le temps.

Actuellement, la facturation des organismes gouvernementaux (B2G) dans le cadre d'appels d'offres publics est déjà obligatoire via e-invoicing pour les montants supérieurs à € 30.000 (hors TVA).

À partir de mars 2024, cela devrait être le cas pour tous les montants supérieurs à € 3.000 (hors TVA) facturés aux autorités gouvernementales.

À compter du 1er janvier 2026, la facturation électronique devrait devenir obligatoire dans le contexte B2B, mais cette date reste encore à confirmer. Les entreprises devront être en mesure de recevoir et d'envoyer des factures électroniques à partir de cette date. En tout état de cause, elles seront déjà encouragées à partir de 2024 à passer à l'e-invoicing et un déploiement progressif commencera, les entrepreneurs devant dans un premier temps pouvoir recevoir des factures électroniques (mais pas encore de les envoyer).

Comment vous préparer ?

Tout d'abord, informez-vous suffisamment et assurez-vous de comprendre son développement et son impact sur votre entreprise (pensez également aux possibilités de business intelligence et à l'interopérabilité). Pour vous lancer dans l'e-invoicing, vous avez besoin d'un outil de facturation vous permettant de créer des factures dans le bon format (ULB ou Xml) d'une part et d'avoir un accès au réseau Peppol d'autre part. Achetez un logiciel de comptabilité qui se prête à la facturation via Peppol. De nombreux logiciels comptables/ outils de facturation en sont déjà dotés, il suffit alors d'activer l'option : envoi de la facture via Peppol.

Vous recevez encore systématiquement des factures papier de vos fournisseurs ? Ou en format pdf par email ? Demandez-leur de vous fournir à l'avenir une facture électronique au format correct.

La facturation électronique est une étape nécessaire vers la numérisation de votre entreprise

 **Des questions ?** Contactez jeroen.vaneetvelde@febelgra.be

NOUVEAU MEMBRE



Hans Helsen, chef d'entreprise de PRINT4U

Courtier en impression depuis 31 ans

Hans Helsen a débuté sa carrière en 1992 dans le département de calcul des coûts d'une imprimerie. Il mettait tout en oeuvre pour proposer une solution adaptée à chaque client, ce qui n'était pas toujours réalisable en interne. Quelques mois plus tard, il décide de commencer à travailler en tant que courtier en impression indépendant. Une toute nouvelle profession à l'époque, voire inexistante dans le secteur.

Du conseil à la livraison

“En tant que courtier en impression, je suis à l'écoute des attentes de mes clients et les conseille pour qu'ils fassent les bons choix. Ensuite, je cherche l'imprimeur approprié, car chaque imprimeur et chaque machine ont leur spécialité. Je travaille depuis des années avec un groupe fixe d'imprimeurs en Belgique et aux Pays-Bas, mais si nécessaire, je vais jusqu'en Allemagne ou en Italie. La qualité, la flexibilité et le prix sont déterminants. Je cherche la meilleure solution pour répondre aux souhaits

de mon client. Ensuite, je supervise le travail sur presse jusqu'à la livraison”, explique Hans Helsen.

Le portefeuille des commerçants

Print4U est spécialisé dans **l'impression rotative heatset, coldset et l'héliogravure.**

“Concrètement, cela signifie que j'imprime principalement des brochures et des catalogues à partir de 40.000 exemplaires pour une diffusion régionale, jusqu'à des tirages nationaux de 3 à 4 millions d'exemplaires. Le portefeuille comprend principalement des commerçants tels que des chaînes de bricolage, des groupes d'ameublement, des magasins de jouets et des agences de voyage. Grâce à ses années d'expérience, Hans connaît le secteur de fond en comble et a donc vécu toutes ses évolutions. “Malheureusement, nous avons assisté à un déclin du secteur ces dernières années. La période Corona a été difficile et nous avons rencontré au même moment des augmentations des prix de l'énergie et du papier. La numérisation et la vente en ligne ont également gagné du terrain. Cela s'est fait au détriment de certains imprimeurs industriels en Belgique”.

L'autocollant Oui/Oui

Hans est fermement convaincu de la valeur ajoutée des folders et catalogues papier, et il n'est pas le seul. “Ce type de dépliant est

accessible à tous, à tout moment. Il augmente le pouvoir d'achat de nos consommateurs et soutient nos commerçants locaux. Les détaillants constatent une nette augmentation de leur chiffre d'affaires lorsqu'ils distribuent des dépliants, jusqu'à 25 %. C'est la preuve que cette forme de publicité fonctionne”.

Il a donc été très surpris lorsque certains politiciens flamands ont proposé l'autocollant Oui/Oui. “L'argument selon lequel cela réduirait la montagne de déchets de papier et de carton me dérange le plus. Interdire le prospectus de 50 grammes d'un détaillant local et l'envoyer aux consommateurs en ligne aura généralement pour conséquence qu'un camion de livraison venant de l'étranger livrera une boîte en carton pesant, disons, 1 kg. Il s'agit bien dans ce cas-là d'une augmentation de la montagne de déchets. Sans parler de l'impact sur notre économie locale”, explique le chef d'entreprise.

Hans est clair : “Si l'autocollant Oui/Oui entraîne plus de carton, moins de chiffre d'affaires local et plus d'inoccupation dans nos centres-villes, vous ne pouvez pas y être favorable”

Un point de vue que Febelgra soutient pleinement et contre lequel elle se bat. Nous sommes heureux de vous compter parmi nous en tant que membre pleinement engagé, Hans !

LA QUESTION DU MOIS

L'éditeur responsable doit-il être mentionné ou non sur les documents imprimés ?

Tout imprimé publié en plusieurs exemplaires et distribué au public doit contenir le nom et le lieu de résidence de l'éditeur responsable. C'est la personne qui est responsable du contenu de l'imprimé et qui répond en cas de calomnie et de diffamation. Mentionner une association ne suffit pas, l'éditeur responsable doit être une personne physique. L'adresse

peut éventuellement être celle de l'organisation. Vous n'êtes pas obligé de mentionner un éditeur responsable sur les publications numériques. L'auteur est toujours responsable pour ce type de publication.

L'imprimeur ne doit pas être mentionné sur la publication. Mais

d'un point de vue commercial, il s'agit généralement d'une opportunité bienvenue pour façonner votre image de marque. Par conséquent, si vous pouvez convenir de ce type de mention avec votre client, ne manquez surtout pas de le faire !

➔ **Des questions ?** Contactez jeroen.vaneetvelde@febelgra.be

Pour quels documents imprimés devez-vous obtenir une agréation du SPF Finances ?

Certains documents ne peuvent être obtenus qu'auprès d'un imprimeur agréé par le SPF Finances. Cela concerne les imprimés fiscaux qui doivent répondre à certaines exigences et pour lesquels le gouvernement tient à déterminer qui peut les imprimer afin d'éviter toute contrefaçon.

Plus précisément d'application pour les documents suivants :

Les carnets de reçus

dont l'usage est imposé aux titulaires de professions libérales, charges ou offices par l'article 320 du Code des impôts sur les revenus.

Un reçu est une preuve de paiement officielle et standardisée qui est délivrée par un praticien d'une profession libérale à son client lorsque ce dernier paie en espèces. Le client reçoit ainsi une preuve de paiement. Ces reçus ne peuvent provenir que d'un carnet de reçus officiel établi selon un modèle légal. Cependant, comme

les paiements en espèces sont de moins en moins courants, la demande de ces carnets est susceptible de diminuer.

Les notes et reçus

que les hôteliers, restaurateurs et exploitants de carwash doivent émettre pour le paiement de la TVA.

Il s'agit des reçus de TVA. Ils sont numérotés de manière unique, portent la mention de l'année d'impression et comportent un papier claqué. Il est possible de les personnaliser avec le logo et les coordonnées du client.

Les lettres de voiture CMR

et lettres de voiture de déménagement que les entreprises de transport doivent établir dans le cadre du transport routier de marchandises.

Vous n'avez pas besoin d'une agréation du SPF Finances pour imprimer des registres fiscaux.

Ces registres servent à enregistrer les recettes et les dépenses et doivent être établis selon un modèle précis.

En tant qu'imprimeur, vous pouvez demander une agréation pour les travaux d'impression fiscale susmentionnés. La documentation contenant les conditions et la procédure d'obtention de l'agréation peut être demandée auprès de l'Administration générale de la fiscalité :

- Administration générale de la Fiscalité
- Services centraux
- Expertise opérationnelle et Support
- Procédure de taxation et Obligations - Expertise

North Galaxy – Tour A
Bd du Roi Albert II, 33, boîte 25
1030 Bruxelles
Pour plus d'informations,
envoyez un e-mail à
aagfisc.exp.po.pv@minfin.fed.be.

➔ **Des questions ?** Contactez jeroen.vaneetvelde@febelgra.be

ACTIVITÉS

Printbar Bruxelles & Wallonie

Grimpez à bord et laissez-vous enchanter par la beauté intemporelle des oldtimers car Hangar 125 nous ouvre ses portes pour une brillante et conviviale soirée de passion automobile.

Promenez-vous à travers l'époustouflante collection de voitures anciennes et admirez leurs lignes élégantes, le savoir-faire et la nostalgie que dégage chacune d'entre elles. Ensemble avec vous, nous découvrirons les plus beaux modèles le temps d'une visite de cette impressionnante flotte automobile. Ensuite, nous ferons le plein avec de délicieuses bouchées apéritives

agrémentées d'un bon petit verre tout au long d'un cocktail d'înatoire. Nous aurons ainsi l'occasion de pouvoir bavarder agréablement entre collègues du secteur. Nous espérons vous y revoir nombreux !

Programme

18h réception & petites bulles
18h30 découverte des oldtimers
20h moment de networking avec cocktail d'înatoire
23h fin

Lieu

Hangar 125
 Rue des Combattants 125
 1301 Bierges

Les inscriptions

Sont possibles jusqu'au vendredi 13 octobre en scannant le code QR ou via notre site Web, rubrique 'Événements'. Votre partenaire ou collègue sont évidemment les bienvenus. De plus amples informations se trouvent sur la page d'inscription.



Demo INNwise: L'outil en ligne pour votre politique de prévention

Chaque entreprise est tenue d'avoir une politique de bien-être et de prévention. Grâce à la plate-forme INNwise, vous disposez toujours, en tant que chef d'entreprise ou conseiller en prévention, de toutes les informations dont vous avez besoin pour accomplir vos tâches quotidiennes de manière correcte et efficace. Il suffit de penser aux documents pratiques tels que les listes de contrôle, les fiches d'instructions, ... et la législation en vigueur. Vous pouvez également poser des questions à des experts ou entamer un dialogue avec d'autres conseillers en prévention.

Vous êtes curieux ?

Découvrez l'outil par vous-même pendant une démonstration. Koen Van Hamme et Ann Cogghe d'INNwise vous guideront à travers l'outil pratique et répondront à toutes vos questions.

Quand ?

Le jeudi 19 octobre à 11h ou à un moment de votre choix. La démo dure au maximum 40 minutes.

Tarif avantageux

En tant que membre de Febelgra, vous pouvez utiliser cet outil pratique à un tarif avantageux et profiter d' :

- un abonnement d'essai gratuit de 14 jours
- une réduction de -20% sur l'abonnement annuel.

Inscriptions et infos complémentaires :



La seizième édition du salon de la signalétique et de la communication visuelle aura lieu du **8 au 10 octobre à Kortrijk Xpo**. Le programme du séminaire a été élaboré par M&C Magazine et répond aux tendances actuelles telles que l'innovation, la durabilité et les évolutions techniques de l'industrie de l'impression et de la signalisation. Febelgra présentera également sa campagne 'Les Impressionneurs'. Qui sont les Impressionneurs ? Comment cette campagne est-elle née ? Et qu'est-ce que ce mouvement collectif dynamique vous réserve ? Venez le découvrir le 10 octobre, à 10h30, dans la 'Seminar Room'. Laissez-vous inspirer et devenez vous aussi un impressionneur !

EN BREF

Lab9 Pro reprend toutes les activités TIC d'IGEPA Belux

Lab9 Pro, le plus grand Apple Premium Partner du pays, reprend toutes les activités TIC d'IGEPA Belux, société active dans le secteur graphique. Plus concrètement, Lab9 Pro acquiert la partie correspondante au fonds de commerce d'IGEPA Belux avec les quatre collaborateurs. Cela représente un chiffre d'affaires total d'environ 1,5 million d'euros en 2022. Lab9 Pro et IGEPA Belux travailleront également en étroite collaboration pour répondre à la consolidation du marché graphique, en cours depuis plusieurs années.



Dataline a acquis récemment l'entreprise espagnole Palmart et l'entreprise finlandaise Arkki

Palmart est le leader du marché en Espagne et, comme Dataline, est un développeur et fournisseur de logiciels ERP/MIS pour l'industrie de l'impression et du Packaging.

Arkki, solution logicielle ERP pour l'administration des entreprises d'impression du groupe finlandais Loiston, s'est forgé une solide réputation auprès des entreprises finlandaises de production d'imprimés.

Dataline renforce ainsi sa position de leader sur le marché européen et poursuit sa croissance en Europe.

Dirk Deroo, PDG de Dataline : "Notre vision de la croissance européenne du secteur de la production graphique reste toujours aussi forte. Nous visons une expansion sur des marchés où les solutions logicielles innovantes peuvent faire la différence".

DRUKTA de Courtrai rejoint INNI GROUP

INNI GROUP renforce sa position en Flandre occidentale avec le rachat de DRUKTA, une imprimerie haut de gamme qui s'est bâtie une solide réputation.

Les deux dirigeants de DRUKTA, Renaat Desiere et Koen De Brauwer, restent à bord avec l'ensemble du personnel. L'imprimerie établie dans le quartier courtraisien de Walle sera transférée à court terme dans les bâtiments occupés par INNI Group dans la zone d'activités Courtrai-Nord.

Renaat et Koen, Les dirigeants de DRUKTA : "Nous sommes

enthousiastes à l'idée de faire désormais partie d'INNI Group. Une parfaite correspondance et une adéquation forte, ambitieuse, durable et culturelle, et ce à un jet de pierre de nos installations actuelles".

Tom Deschildre, directeur général d'INNI GROUP : "La consolidation du secteur graphique se poursuit à un rythme soutenu d'où l'importance pour INNI GROUP de se profiler comme LA Référence en Flandre occidentale et de la grande région en matière d'imprimés. Dans le cadre de la transformation de nos activités et dans une perspective, nous visons également

l'élargissement du segment des imprimés de qualité et du service haut de gamme pour tous tirages. Un objectif que nous renforçons encore avec cette acquisition".



SALAIRES ET INDICES

update chiffres

	Indice santé	Indice lissé
Jan 23	128,00	125,26
Feb 23	126,86	125,00
Mrs 23	127,80	125,08
Avr 23	126,70	124,79
Mai 23	127,35	124,63
Juin 23	124,63	124,69
Juil 23	128,22	124,79
Aoû 23	128,82	125,31

Ouvriers CP 130

Le disque de stabilisation de 127,72 n'a pas été dépassé en août. Les salaires barémiques n'ont par conséquent **pas été indexés**. Selon les prévisions du Bureau fédéral du Plan, le disque de stabilisation en janvier 2024 sera dépassé, provoquant par conséquent l'indexation des salaires barémiques en février 2024.

Employés CP 200

Les salaires réels seront indexés le 1er janvier 2024 selon la formule suivante : la moyenne arithmétique des indices de novembre/décembre 2023 divisée par la moyenne de novembre/décembre 2022.

La prévision du pourcentage d'indexation au **01.01.2024** s'élève à **2,28%**.

Pourcentages onss au 01.01.2023

	OUVRIERS			EMPLOYÉS		
	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3	Entreprise 1	Entreprise 2	Entreprise 3
	<10 psl	10-19 psl	≥ 20 psl	<10 psl	10-19 psl	≥ 20 psl
Montants de base	19,88	19,88	19,88	19,88	19,88	19,88
Montants divers	10,98	12,67	12,73	5,41	7,10	7,16
Fonds de sécurité d'existence	1,46	1,76	1,76	0,23	0,23	0,23
Total montants employeur	32,32	34,31	34,37	25,52	27,21	27,27

Le paiement unique pour les vacances annuelles n'est pas repris dans ce tableau.

Charges sociales ouvriers (CP130)

à partir du 01.02.2023	1 ÉQUIPE		2 ÉQUIPES		3 ÉQUIPES	
	coefficient	pourcentage	coefficient	pourcentage	coefficient	pourcentage
Frais inhérents au temps de travail 1	1,1995	19,95%	1,2912	29,12%	1,4990	49,90%
Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales	0,0215	2,15%	0,0222	2,22%	0,0222	2,22%
Charges sociales	1,5294	52,94%	1,5294	52,94%	1,5294	52,94%
Charges sociales salariales	1,8560	85,60%	1,9970	99,70%	2,3148	131,48%

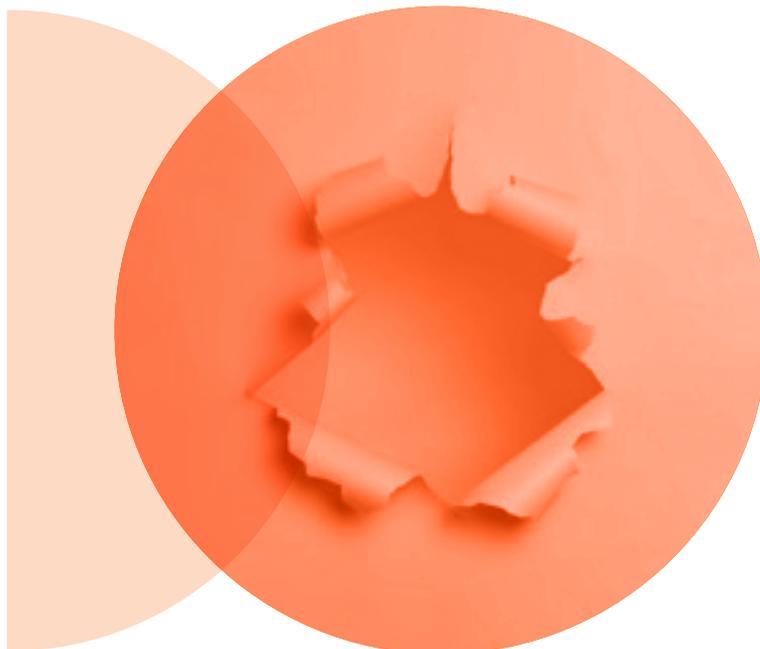
Calcul basé sur une entreprise de > 20 travailleurs et de classe salariale XIV. Il est tenu compte du non-versement du prélèvement anticipé de 22,80% pour travail en équipes.

Charges sociales employés (CP 200)

à partir du 01.01.2023	coefficient	pourcentage
Frais inhérents au temps de travail 1	1,2365	23,65%
Frais inhérents au temps de travail 2 sans charges sociales	0,0882	8,82%
Charges sociales	1,3098	30,98%
Charges sociales salariales	1,7078	70,78%

Il n'est pas tenu compte de la diminution structurelle des charges, des éco-chèques d'un montant de 250,00 EUR (employé à temps-plein) et la prime de 250 EUR (introduction en 2016).

Indice salarial*		
Année	Date	Index
2023	01.02.2023	202,89
2022	01.12.2022	198,96
	01.10.2022	195,10
	01.08.2022	191,33
	01.05.2022	187,63
	01.02.2022	183,99
	01.01.2022	180,43
2021	01.12.2021	179,82
	01.08.2021	176,34
	01.04.2021	172,93
	01.01.2021	172,94
2020	01.07.2020	172,89

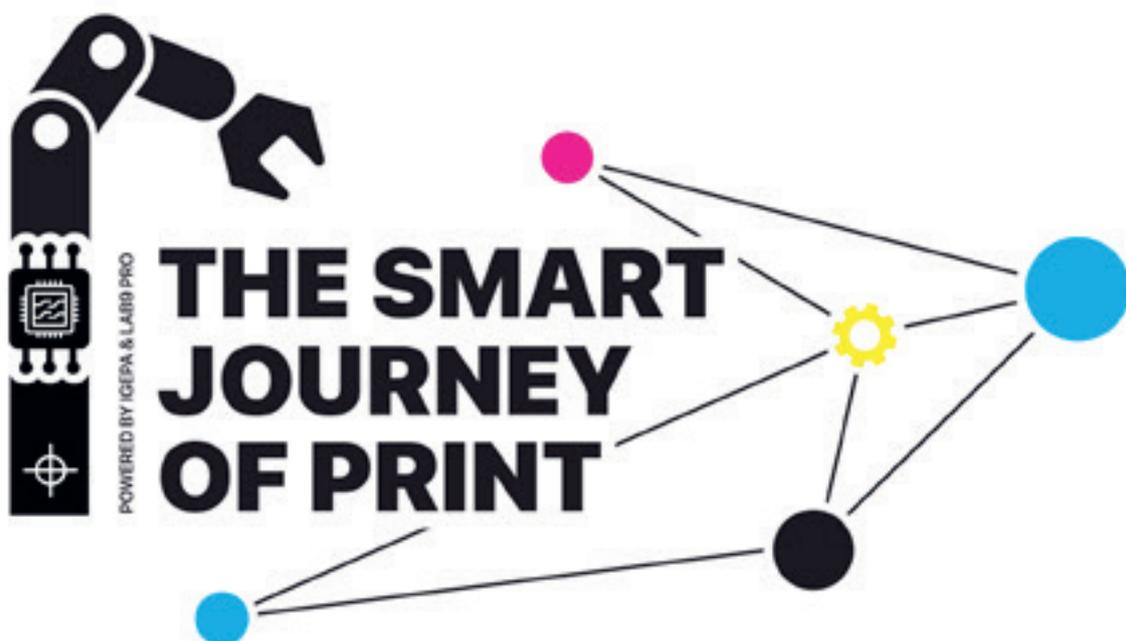


*Evolution du coût salarial horaire sur la base du coût salarial horaire en janvier 1993 (€ 18,8878 et indice salarial 100). Le calcul se base sur la catégorie salariale 14.

Indices papier					
Date	Offset sans bois	Maco sans bois	Maco avec bois	Maco hh LWC offset 60g	Maco hh SC offset 56g (A)
31.08.2023	379,65	380,24	395,16	384,48	405,84
31.07.2023	390,00	388,98	399,00	386,71	411,28
30.06.2023	395,00	402,97	413,33	404,49	422,18
31.05.2023	415,23	410,84	428,42	415,60	441,24
30.04.2023	428,15	419,58	443,51	426,71	460,31
31.03.2023	440,21	432,69	469,69	437,82	487,55
28.02.2023	449,61	442,31	477,52	451,16	503,89
31.01.2023	461,75	452,80	488,78	460,05	517,51
31.12.2022	466,92	454,80	505,73	466,72	544,75
30.11.2022	466,92	454,82	526,63	486,72	566,54
31.10.2022	466,92	454,82	581,86	564,50	599,22
30.09.2022	462,30	447,81	497,28	493,38	501,17

L'indice papier exprime l'évolution des prix du papier, une des principales matières premières de l'industrie graphique. Des indices sont calculés pour le papier Offset sans bois, Maco sans bois et Maco avec bois. La période de référence est les prix au 01.01.1973. Les indices des prix du papier ont été portés à 100 à cette date.

Vous trouverez les chiffres les plus récents sur notre site www.febelgra.be sous Services / Commercial / Etiquette SMI. Les auteurs, la rédaction et l'éditeur veillent à la véracité des informations publiées, pour lesquelles leur responsabilité ne peut être engagée.



Lab9 Pro et Igepa Belux stimulent ensemble l'innovation dans le secteur graphique. Forts d'une foi inébranlable dans la valeur ajoutée de l'impression, nous aidons votre imprimerie à affronter l'avenir numérique avec stratégie et confiance.

Avec The Smart Journey of Print, ils s'engagent à développer ensemble une stratégie accessible pour les imprimeries et autres entreprises graphiques qui souhaitent se démarquer à l'avenir et continuer à garantir la continuité de leurs activités. En combinant leurs forces et leur expertise, Lab9 Pro et Igepa Belux peuvent soutenir ensemble l'ensemble du flux de travail, de la création à la finition.



<https://www.thesmartjourneyofprint.be/fr>



FOCUS SUR LE PAPIER

antalis ^{TEM}
Just ask Antalis

OLIN DESIGN

Olin Design, des papiers et cartes non couchés de qualité supérieure pour les créatifs exigeants

Olin Design est une gamme de papiers naturels haut de gamme avec une qualité d'impression imbattable pour répondre à tous les besoins des designers et des imprimeurs. Cette gamme complète de 3 finitions (Regular, Rough et Smooth) et de 4 nuances de blanc transmet parfaitement un sentiment d'authenticité avec un effet d'impression mat parfait.

Une des plus grandes gammes de papiers de création du marché

Des grammages légers avec enveloppes assorties et formats sur mesure pour l'identité visuelle, jusqu'aux forts grammages pour les emballages non couchés de qualité supérieure, Olin répond à tous vos besoins !

Excellents résultats d'impression

Les fibres d'eucalyptus utilisées pour Olin Regular le rendent parfaitement adapté à la pré-impression et à l'écriture manuelle.

L'opacité et la formation d'Olin Smooth portent l'impression recto-verso à un autre niveau, avec une superbe reproduction des couleurs.

Si vous préférez un toucher plus tactile, Olin Rough offrira un rendu d'impression parfait sans jamais compromettre le résultat d'impression.

Gamme numérique

Pour répondre aux besoins de projets d'impression ou d'emballage numériques, Olin propose aussi une finition et des formats spécifiques pour les presses numériques dry-toner et HP indigo.

Des normes de fabrication environnementales élevées

Sans compromis sur la qualité d'impression, Olin a également des références environnementales élevées : fabriqué avec de la pâte vierge FSC®, Olin Design est certifié par l'Écolabel européen et fabriqué conformément aux normes environnementales les plus strictes (ISO 14001 et ISO9001). Certaines teintes sont également certifiées papier permanent et sans OBA.

Vous souhaitez en savoir plus ou demander des échantillons d'Olin Design ? Visitez le site web d'Antalis.



First Impression est imprimé sur du Olin Regular Ultimate White 120 g/m².
La couverture est imprimée sur du Olin Regular Ultimate White 170 g/m².



Partners in creativity

